

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: AQUA LIGNEX I Noix Claire AC Ceal Prati

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0059

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0015061-0026

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

AQUA LIGNEX I Noix Claire AC Ceal Prati
Trattamento protettivo 3 in 1 Noix Claire AC Ceal Prati
Aquaprofi HSL Blv Noix Claire AC Ceal Prati

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	J.F. Amonn Srl/GmbH
	Adresse	Via Altmann 12 Altmannstraße I-39100 Bolzano/Bozen Italie
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0059 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0015061-0026	
Date de l'autorisation	03/10/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	22/05/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Amonn Coatings GmbH
Adresse du fabricant	An der Landesbahn 7 2100 Korneuburg Autriche
Emplacement des sites de fabrication	An der Landesbahn 7 2100 Korneuburg Autriche

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Cologne Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bilag Industries Pvt Ltd 306/3, II Phase, GIDC, 396195 Vapi Inde
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company B.V.
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3140 AC Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	8 Vreeland Road 07932 Florham Park, New Jersey États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,8

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient du C(M)IT/MIT (5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1), du BIT (1,2-benzisothiazolin-3-one), du MIT (2-methyl-2H-isothiazol-3-one), de l' IPBC (3-iodo-2-propynylbutylcarbamate) et de la perméthrine. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage # 1 – Insectes à larves xylophages, champignons responsables du bleuissement du bois en service – Application par brossage – Utilisateur non-professionnel – Intérieur / Extérieur

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Insectes à larves xylophages
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: pas de donnée
Nom commun: Champignons responsables du bleuissement du bois en service
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Intérieur et extérieur
Traitement préventif – Classe d'usage 1
Traitement préventif – en situation de classes d'usage 2 et 3

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau
Description détaillée:

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 200 g de produit / m² de bois
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Dose : 200 g de produit / m² de bois

Fréquence : Un seul traitement.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Boîte en fer blanc laquée (0,75 L, 1L, 2,5 L, 4 L, 5 L, 6 L)
Fermeture : couvercle à levier, boîte laquée

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour les applications du produit en intérieur, la zone traitée est restreinte à une surface maximum de 2 m².
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Usage # 2 – Insectes à larves xylophages, champignons responsables du bleuissement du bois en service – Application par brossage – Utilisateur professionnel – Intérieur / Extérieur.

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves Nom scientifique: pas de donnée Nom commun: Champignons responsables du bleuissement du bois en service Stade de développement: pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur et extérieur Traitement préventif – Classe d'usage 1 Traitement préventif – en situation de classes d'usage 2 et 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau Description détaillée: --
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 g de produit /m ² de bois Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Dose: 200 g de produit /m ² de bois Fréquence: Un seul traitement
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Boîte, bidon en fer blanc laquée (0,75 L, 1 L, 2,5 L, 4 L, 5 L, 6 L, 20L, 25L)

Fermeture : couvercle à levier, boîte laquée

Fût HDPE avec couvercle et bague de serrage HDPE (100L)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Usage # 3 – Insectes à larves xylophages, champignons responsables du bleuissement du bois en service, par pulvérisation automatisée, trempage manuel, par aspersion/déluge – Utilisateur Industriel - Intérieur

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons responsables du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur Traitement préventif – Classe d'usage 1 Traitement préventif – en situation de classes d'usage 2 et 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficelle / au pinceau/rouleau, par pulvérisation automatisée, par trempage manuel ou par aspersion/déluge Description détaillée: --
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 g de produit / m ² de bois Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Dose : 200 g de produit / m ² de bois Fréquence : Un seul traitement
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en fer blanc laquée (20 L, 25L) Fermeture : couvercle à levier, boîte laquée

Fût HDPE avec couvercle et bague de serrage HDPE (100L)

IBC (HDPE) avec fermeture à vis (100L)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection [catégorie III type 6, EN 13034 ou type 3, EN 14605 ou type 4, EN 14605] (matériau de la combinaison à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la pulvérisation automatisée, le trempage manuel et le traitement par aspersion/déluge.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation
- Assurer une ventilation adéquate pendant et après l'application, jusqu'à ce que les surfaces traitées aient séché.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Tenir les enfants et les animaux domestiques (en particulier les chats) à l'écart des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- - En raison de la sensibilité particulière des chats à la perméthrine, le produit ne doit être appliqué que sur des surfaces en bois avec lesquelles les chats ne peuvent entrer en contact.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, ayez à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit.
- En cas d'inhalation: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- En cas d'ingestion : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin. :
- En cas de contact avec les yeux : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- Les pyréthrinoides (dont la perméthrine) peuvent provoquer des parasthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : consulter un médecin.
- Recueillir le liquide avec un matériau absorbant (sable, terre diatomée, sciure de bois).

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux domestiques non ciblés.
- Durée de conservation : 3 ans.
- Conserver dans un endroit sec et bien aéré.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine à l'abri du gel. Conserver en dessous de 30°C.
- Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
- Conserver le récipient hermétiquement fermé.
- Bien refermer les emballages partiellement utilisés.

6. Autres informations

- Le produit AQUA LIGNEX I est uniquement efficace contre les insectes xylophages et les champignons responsable du bleuissement du bois. Il n'est pas efficace contre les champignons destructeurs du bois.

- Contient des pyréthriinoïdes toxiques pour les abeilles.